

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2013

---

ACTUALISATION DE LA LOI ORGANIQUE N° 99-209 DU 19 MARS 1999 RELATIVE À LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE - (N° 1301)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL47

présenté par  
M. Dosière, rapporteur

-----  
**ARTICLE 14**

A l'alinéa 4, après les mots :

« d'autres »,

insérer le mot :

« groupements, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.